

FedeRez

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2012

de 14h25 à 15h06 à l'ENS de Cachan

animée par **Bertrand Bonnefoy-Claudet**

compte-rendu par **Thomas Fuzeau**

(merci à ceux qui ont participé à la prise de notes)

Ordre du jour

- Renouvellement du Bureau
- Vote des nouveaux statuts
- Vote du règlement intérieur

Présents

- pour **Aurore** :
 - Yohan Bataille
- pour le **BR** :
 - Pierre-Étienne Marx (Karlos)
 - Corentin Wallez (kangz)
- pour le **Cr@ns** :
 - Raphaël Cauderlier (Harry)
 - Yann Duplouy (pika)
 - Morgane Jançon (Morgane)
- pour **I-Resam Metz** :
 - Dorian Becker (blaked)
 - Thomas Fuzeau (kage)
 - Tri-An Nguyen (Stalker)
- pour **INP-net** :
 - François Magimel (Linkid)
- pour **ResEl** :
 - Thien-Duc Nguyen (ttdx)
- pour **Rezel** :
 - Patrick Lambein
 - Johan Monganti
 - Aurélien Martin
 - Alexis Robert (ale6)
- pour **Supélec Rézo Gif** :
 - Jean-Baptiste Besselat (JBB)
 - Pierre Montagnier (TsCl_)
 - Geoffrey Simon (gxs)
- pour **Supélec Rézo Metz** :
 - Bertrand Bonnefoy-Claudet (bbc)
- pour **Supélec Rézo Rennes** :
 - Sandra Fomekong
- pour **VIA** :
 - Thomas Beligné (er11)
 - Antoine Souques (corum)

Associations pouvant prendre part aux votes (et membres habilités à voter)

- **Aurore** (Yohan Bataille, responsable réseau)
- **BR** (Corentin Wallez, président)
- **Cr@ns** (Yann Duplouy, président)
- **I-Resam Metz** (Dorian Becker, président)
- **INP-net** (François Magimel, vice-président)

- **ResEl** (Thien-Duc Nguyen, président)
- **Rezel** (Alexis Robert, président)
- **Supélec Rézo Gif** (Pierre Montagnier, président)
- **Supélec Rézo Rennes** (Sandra Fomekong, vice-trésorière)
- **VIA** (Thomas Beligné, trésorier)

Association ne pouvant pas prendre part aux votes

- **Supélec Rézo Metz**

Association absente

- **ECLAIR**

La séance est ouverte à 14h25.

Renouvellement du Bureau

Une liste se présente :

- **Présidente** : Morgane Jançon (Morgane, Cr@ns, présente)
- **Trésorier** : Quentin Thébault (DaLynX, Supélec Rézo Gif, absent)
- **Secrétaire** : Thomas Fuzeau (kage, I-Resam Metz, présent)

Présentation

Morgane est élève à l'ENS Cachan en master de Génie Civil et membre du conseil d'administration du Cr@ns.

Thomas est en double-diplôme Arts et Métiers ParisTech - Supélec, il a été président de FedeRez il y a deux ans, président d'I-Resam Metz il y a 3 ans et est membre actif à Supélec Rézo Gif ainsi qu'à Supélec Rézo Metz.

Quentin est à Supélec, il était Responsable Relations Publiques à Supélec Rézo Gif et sera à Supélec Rennes dès septembre.

Vote

Bertrand soumet au vote le choix du nouveau bureau. La liste est élue avec :

- 9 voix pour,
- 1 abstention.

Nouveaux statuts et règlement intérieur

Ils ont été envoyés avant l'assemblée générale par e-mail sur la mailing-list de FedeRez.

Ils sont disponibles via les liens suivants :

- **les nouveaux statuts** : <http://www.federez.net/statuts.pdf>
- **le règlement intérieur** : <http://www.federez.net/RI.pdf>

Morgane et Thomas précisent les buts de cette refonte des statuts : ils ont souhaité garder l'esprit des anciens statuts, en élaguant les parties inutiles (et en corrigeant les fautes). C'est une clarification générale, à la fois au niveau des changements de bureau, de l'organisation des assemblées générales (qui permettent ainsi de changer facilement de bureau). La description des membres a été rendue plus claire et exhaustive.

Par ailleurs, le siège social de FedeRez sera déplacé au ResEl à Brest.

Un règlement intérieur a été rédigé et ajouté aux statuts, précisant les attributions des différents membres du bureau - et tous les motifs donnant la possibilité à l'assemblée générale de destituer un membre du bureau. Il explique aussi les formalités à faire au niveau de FedeRez pour un changement dans une association, pour cette association. Le vote électronique du bureau est rendu officiellement possible dans les statuts. Le remboursement des frais pour les membres du bureau (paiement des journées, noms de domaine, etc.) sera aussi mis en place. Le système de cotisation est refondu, principalement pour permettre aux plus petites associations d'organiser les journées puis ensuite de réaliser des projets pour l'ensemble de FedeRez. Une

grille de cotisations a été réalisée en prenant en compte le montant des cotisations et le nombre d'adhérents des associations.

Questions

- Sous quelle forme doit-on payer la cotisation, et avant quelle date ?
La cotisation est due pour le 31 janvier, de préférence sous forme d'un chèque ou d'un virement.
- Que se passe-t-il dans le cas de la dissolution d'un membre adhérent ?
Après dissolution, ce membre n'est plus adhérent.
- Quel est le quorum nécessaire pour que l'assemblée générale puisse prendre des décisions ?
Le quorum est fixé à la moitié du nombre d'associations présentes. Le Bureau peut être dissout si les deux tiers des associations présentes en expriment la volonté.
- Une question est posée par rapport aux cotisations, concernant les associations pouvant avoir des difficultés à payer.
Il suffit pour ce genre de cas d'exposer les problèmes, et il sera alors décidé en assemblée générale (éventuellement dématérialisée) de réduire la cotisation, de donner un délai, voire de ne pas demander de cotisation.

Votes

Bertrand soumet au vote les nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des associations pouvant voter lors de cette assemblée générale (10 voix pour).

Bertrand soumet ensuite au vote le règlement intérieur. Il est rappelé que le règlement intérieur a valeur de statuts, mais ne nécessite pas des formalités administratives lourdes lors de changements.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des associations pouvant voter lors de cette assemblée générale (10 voix pour).

Remarques diverses

L'ensemble des démarches administratives relatives aux décisions effectuées lors de cette assemblée générale sera effectué d'ici deux semaines par le nouveau bureau.

On remarquera aussi que, bien qu'on soit en plein été, il ne manquait qu'une seule association à cette assemblée générale !

INP-net a rappelé son souhait d'organiser les prochaines journées FedereZ et souhaité savoir s'ils pouvaient avoir de l'aide dans cette organisation. Il est effectivement possible de donner un sous-domaine en federez.net pour le site web des prochaines journées.

Les prochaines journées devraient être organisées les 23 et 24 mars 2013, à Toulouse.

Bertrand clôt l'assemblée générale à 15h06, et ouvre le goûter !